

TARIFS DE LA CANTINE ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Le tarif est établi en fonction de la fréquence de l'enfant à la cantine.

Les jours sont à définir en début d'année scolaire.

Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par semaine	3 fois par semaine	4 fois par semaine	5 fois par semaine
Montant annuel par enfant	700 CHF (soit 70 CHF/mois)	1'400 CHF (soit 140 CHF/mois)	2'100 CHF (soit 210 CHF/mois)	2'800 CHF (soit 280 CHF/mois)	3'500 CHF (soit 350 CHF/mois)

Facturation et paiement

Le montant annuel sera facturé semestriellement avec les activités périscolaires.

Une première facture de 50 % (soit 5 mois de cantine) vous parviendra début octobre pour **paiement fin octobre 2017**.

Une deuxième facture de 50 % vous parviendra début février pour **paiement fin février 2018**.

Si vous souhaitez payer la totalité des frais de cantine en début d'année scolaire, veuillez le signaler à l'Administration de l'école au moment de l'inscription.

Remarques :

- Puisqu'il s'agit d'un forfait annuel, il ne sera procédé à aucune réduction de prix, ni pour les vacances (Noël, Pâques, etc.), ni en cas de sortie scolaire, ni en cas d'absence (sauf maladie de longue durée).
- En cas d'absence à la cantine, prière de prévenir la secrétaire **avant 09h00**.
- Le mode d'abonnement choisi (nombre de repas par semaine) sera pris en début d'année scolaire. **Un changement de fréquence sera possible à la fin d'un semestre pour le semestre suivant.**
- Les versements se feront uniquement au moyen du talon de paiement joint à la facture. Merci de privilégier le paiement électronique.